

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

03 février 2017

Vous et vos placements

En tant qu'épargnants, vous êtes en grande majorité prudents : peu d'entre vous se lancent dans des placements risqués. Mais pour quelles raisons ?

Des placements garantis avant tout

La grande majorité des Français préfère les placements garantis et disponibles (les livrets d'épargne, l'épargne logement, l'assurance vie en euros). Ceux qui prennent un peu de risque, appelons-les les « investisseurs », sont peu nombreux : les Français ne sont 6,2 % à détenir des actions en direct et 5,2 % des placements collectifs (fonds et Sicav).

Au final, 75 % de l'épargne des Français est placée sans risque. Un chiffre plus élevé encore chez les Français les moins aisés ou chez les plus jeunes.

Manque de confiance et pessimisme

Pour quelles raisons vous n'optez pas pour des placements risqués comme les actions ?

Votre réponse est très claire : pour vous, le risque des actions est trop important. Il serait même plus élevé que celui d'un placement dans l'or par exemple.

Autres arguments avancés pour ne pas investir en actions : « je n'y connais rien », « je n'ai pas assez d'argent ». Deux bonnes raisons effectivement.

De plus, vous affichez clairement votre pessimisme. Non seulement, vous pensez que ces placements ont été perdants ces dernières années, mais vous n'attendez aucune hausse dans les prochaines années.

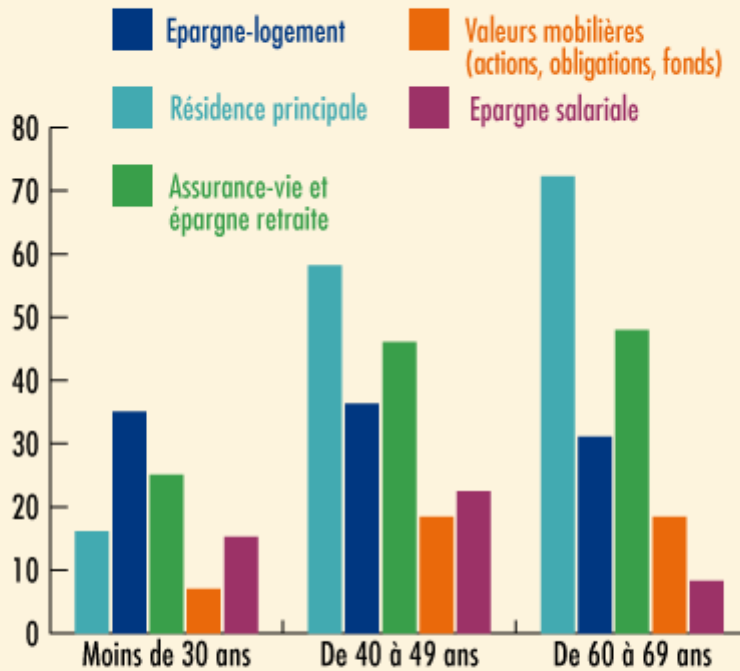
Pourtant, l'investissement en actions mérite d'être vu autrement

Le saviez-vous ? Les placements en actions, suffisamment diversifiés, ont rapporté en moyenne, plus de 5 % par an dans les 10 ou 20 dernières années. Les baisses constatées ont été plus que compensées par les hausses. Ainsi, beaucoup d'investisseurs ont vu leur épargne en bourse rapporter plus que les placements sans risques. De quoi s'intéresser à la question.

LES PLACEMENTS DES MÉNAGES

En 2015, l'épargne des Français représente 10 221 milliards d'euros, investie à plus de 60 % dans l'immobilier. Le reste est majoritairement investi sur des placements sans risques.

DES TAUX DE DÉTENTION TRÈS VARIABLES

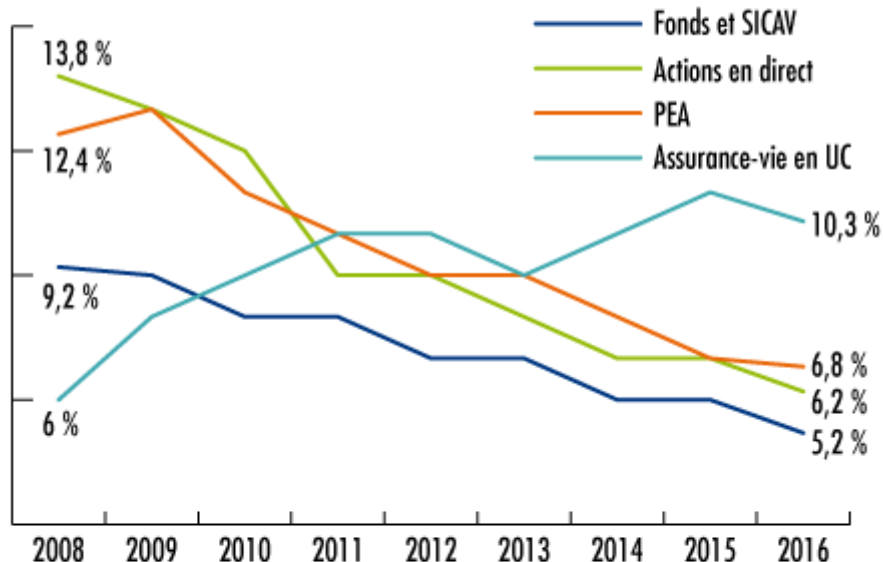


En 2015, 94 % des ménages détiennent un patrimoine, dont 85 % un livret d'épargne et 60 % un bien immobilier. La détention des placements varie avec l'âge : les 60-69 ans détiennent plus souvent un contrat d'assurance vie ou des valeurs mobilières que les moins de 30 ans.

→ 36,3 % des 40-49 ans détiennent de l'épargne logement.

Source : lafinancepourtous.com d'après l'Insee - 2016

LES ÉPARGNANTS DÉLAISSENT LES ACTIONS...




→ Le taux de détention directe d'actions poursuit sa baisse. Représentant 13,8 % en 2008, il s'établit à 6,2 % en mars 2016.

Mots clés

PRODUITS FINANCIERS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE ACTIONS

12 mai 2023

Rendement et risque
des placements en
actions



GUIDE ÉPARGNANT ACTIONS

24 septembre 2019

Pourquoi et comment
investir en direct en
actions cotées?

GUIDE ÉPARGNANT
PLACEMENTS COLLECTIFS

27 novembre 2017

Pourquoi et comment
investir en fonds et
Sicav ?

*Mentions légales :*

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02